

N°174

Vendredi 6 février 2009

Prochaine parution le 20 février 2009

Rédaction du Santécois :

Tél : 02.98.29.74.65

Fax : 02.98.29.79.12

Mail : mairie-de-santec@wanadoo.fr

www.santec.fr



INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ

STATION D'ÉPURATION

Afin de faire face aux évolutions réglementaires et aux extensions nécessaires des capacités de traitement des stations d'épuration, le Syndicat Intercommunal des Eaux et Assainissement de Plouénan a décidé de faire construire deux nouvelles stations d'épuration, une pour les communes de Santec et de Plougoum et une autre pour les communes de Plouénan et de Mespaul.

Après consultation des entreprises par appel d'offres public, le Syndicat, présidé par Jacques MOAL, a confié la réalisation de ces stations :

Station d'épuration de Brénesquen à SANTEC :



Santec et Plougoum • Projet de nouvelle station d'épuration • octobre 2008

À la **Société NANTAISE DES EAUX INGENIERIE**, PME indépendante proche de Nantes, spécialisée dans le traitement de l'eau (elle a déjà réalisé ou va réaliser les stations de Cléder-Sibiril, St Thégonnec, Plouvorn, St Thonan, Morlaix...). Cette station est alimentée par les postes de refoulement de Toul Al Nouch (Plougoum), Pemp Hent et Brénesquen (Santec).

La nouvelle station d'épuration sera dimensionnée sur la base de 5000 Equivalents Habitants (soit plus de 1 000m³/jour ou 130m³/heure en pointe) et permettra de répondre aux normes réglementaires en matière de traitement des pollutions carbonées, azotées et phosphorées.

Le traitement s'effectuera après un tamisage des effluents bruts (arrêt des matières supérieures à 2mm), par le procédé de boues activées (dégradation biologique de la pollution), séparation de l'eau et des boues par un clarificateur, puis un traitement des boues par centrifugeuse mobile et valorisation en compostage.

Le rejet des effluents traités se fera dans l'Horn, après désinfection aux ultra-violettes pour répondre aux normes bactériologiques sévères. Le projet de la Nantaise des

Eaux Ingénierie a été en particulier retenue pour la qualité de l'architecture des ouvrages (bâtiment avec bardage bois et les ouvrages en béton ne dépassant que de 3m par rapport au sol fini), ainsi que sur leurs garanties en terme de bruit et d'odeurs. Le coût est de 1 578 125 € HT. La maîtrise d'œuvre est assurée par le **Cabinet BOURGOIS**.

Station d'épuration de Tromanoir à Plouénan :

À la **SAUR Centre Finistère** (Entreprise principale pour la conception – le process – et les équipements) – **WOLF** est chargé du génie civil.

CHARGE ORGANIQUE ET HYDRAULIQUE : La nouvelle station est construite pour traiter les effluents de 3 550 équivalents habitants. Le coût est de 1 150 000€ HT. La maîtrise d'œuvre est assurée par la **DDEA** (Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture).

Les Eaux usées de la commune de Mespaul seront transférées jusqu'à la station de Tromanoir à Plouénan. Un poste de refoulement sera installé sur le site de Prat Meur (lagunage actuel), le marché est passé avec l'Entreprise **PREMEL-CABIC**. Une canalisation de refoulement en PEHD de diamètre 106,6/125 mm sera posée jusqu'à Tromanoir, soit une longueur d'environ 3.850ml : marché passé avec l'Entreprise **FORCLUM ARMOR**. Le coût du transfert est de 300 000€ HT ; Maîtrise d'œuvre : **DDEA**.

Le coût total de ces travaux est de 3 028 125€ HT. Des demandes de financements seront adressées à l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, au Conseil Général du Finistère, au Conseil Régional de Bretagne et au titre de la DGE (Dotation Globale d'Équipement).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

SERVICES DE GARDE

Médecins : **EN CAS D'URGENCE**

APPELEZ LE 15

Pharmacies :

Du 6 au 12 février :

QUEMENER, 3, rue Am. Réveillère, Roscoff

☎ 02.98.69.70.39.

Du 13 au 15 février :

LE BOT, 24, rue Gen. Leclerc, St Pol de Léon,

☎ 02.98.69.00.49.

Lundi 16 février :

MORIN-COQUENDEAU, Centre Commercial, rue de Kervent,

☎ 02.98.69.01.62.

Mardi 17 février :

LE MAT, 2, Pl. de Guébriant, St Pol de Léon,

☎ 02.98.69.02.88.

Mercredi 18 février :

LE BOT, 24, rue Gen. Leclerc, St Pol de Léon,

☎ 02.98.69.00.49.

Judi 19 février :

Pharmacie du Léon, Centre Commercial, Place de l'Evêché, St Pol de Léon, ☎ 02.98.69.01.42.

ETAT CIVIL

Décès :

Marie KERBRAT née BERTEVAS, 87 ans, décédée le 22 janvier, Brénesquen.

ANIMATIONS

NAUFRAGE DE L'AMOCO CADIZ « LE PARRAINAGE LILLE/SANTEC DE 1978 » **QUI SE RECONNAIT ?**



Rendez-vous le vendredi 13 mars à 20 heures à la Salle Polyvalente pour une causerie diapo-vidéo sur l'Amoco Cadiz et le « Parrainage LILLE/SANTEC de 1978 ».

« MARÉE NOIRE, COLÈRE ROUGE »

Mardi 17 février à 20 heures 30 au Cinéma St Barbe à Roscoff, l'association Art et Culture et la Cinémathèque de Bretagne vous présentent le film de René Vautier réalisé en 1978 lors de la marée noire de l'Amoco Cadiz. Ce film a été primé au Festival International de Rotterdam. Il expose la réalité du désastre et la désinformation des médias au sujet du naufrage pétrolier au large des côtes bretonnes. Ce film (recolorisé en 2008) sera présenté par Claude Arnal et Michel Glémarec

LES COPAINS D'ABORD



Afin de présenter son projet de création d'un CD audio et vidéo, l'association vous invite à un **concert de Jean Luc ROUDAUT le dimanche 8 février à 16 heures à la salle polyvalente de Santec**. Le déroulement du projet sera alors expliqué et les enfants intéressés pourront s'inscrire pour les ateliers. Le but de ce projet est de sensibiliser au « vivre ensemble » et à la différence (pour prouver que la mixité est possible) par la création adaptée de petits textes, de chants et de séquences vidéo.

CHORALE « SI ON CHANTAIT »

La chorale « Si on chantait » accueille « L'air du temps » de Ploudiry le dimanche 8 février à 15h à la salle Sainte Thérèse de St Pol. Ils vous interpréteront des chants classiques, bretons et contemporains. Billetterie ouverte à partir de 14h15 – Tarif : 6€

COMMUNIQUÉ

DÉGRADATIONS AUX WC DU BOURG

Des dégradations à répétition ont été constatées dans les WC du Bourg de Santec.

Vu le caractère répétitif de ces actes, les WC seront fermés la nuit.

Une plainte a été déposée à la gendarmerie de St Pol de Léon.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE GYMNASTIQUE *Les Gymnastes ont fêté les rois*



Les adhérents du club de gymnastique se sont retrouvés à la salle polyvalente pour partager la galette des rois. Cette rencontre fut l'occasion de dresser un bilan satisfaisant des activités qui se sont déroulées depuis la rentrée. Les séances de gymnastique animées par Nicolas LE HIR, animateur sportif, secondé par Annick ROIGNANT, se déroulent tous les mardis à la salle de judo de 17h15 à 18h15. Renseignements et inscriptions auprès de Clothilde PRIGENT au 02.98.29.79.28.

COMITÉ DE JUMELAGE



C'est à l'occasion de l'assemblée générale du comité de jumelage qui s'est déroulée le 24 janvier, en présence du Maire, Bernard LE PORS, que Guy MIOSSEC, Président, a énoncé le programme des

réjouissances pour l'année 2009 :

- Séjour des santécois à St Jean d'Aulps du 6 au 15 février.
- Visite des giovanécien(ne)s à Santec pendant le week-end de l'ascension du 21 au 24 mai et organisation d'un marché savoyard, de balades en mer ou à pied et d'un souper dansant.
- En juillet, les enfants de St Jean d'Aulps viendront passer une semaine de vacances à Santec. Ils seront hébergés en famille d'accueil.
- Les santécois profiteront de la foire d'automne du mois d'octobre pour rendre visite à nos amis de St Jean d'Aulps et à cette occasion leur feront découvrir les légumes de notre terroir.

Si vous souhaitez accueillir des giovanécien(ne)s lors de leurs visites à Santec, merci de contacter un des membres du bureau du Comité de Jumelage qui se compose comme suit : Président : Guy MIOSSEC, Vice-Présidents : Gilbert DIROU et Bernard HABASQUE, Secrétaire : Herveline ROIGNANT, Secrétaire adjointe : Françoise DIDOU, Trésorier : Bernard MINGUY, Trésorier adjoint : Gérard LE REST, Représentante du jumelage auprès de la Municipalité : Pascale DELVIGNE.

LES AMIS DE LA CHAPELLE



L'Assemblée Générale de l'association des Amis de la Chapelle et du Patrimoine se tiendra le dimanche 15 février à 10h45 à la salle du presbytère. La vente des cartes d'adhérents se fera le dimanche 22 février à partir de 10h30 à l'église de

Santec et au même horaire à la chapelle du Dossen.

ASSOCIATION LAOUEN

L'association LAOUEN organise son Assemblée Générale, afin de renouveler son bureau, le **mercredi 18 février à 20 heures à la salle polyvalente**. Vous êtes tous invités à y participer afin de poursuivre et intensifier l'animation sur notre commune.

Les projets tels que la fête du sable et du vent prévue fin mai, le feu de la St Jean, les jeux de plage du 15 août ou encore le circuit des légumes, vous seront présentés à cette occasion.

